

**Commune de Mittelschaeffolsheim**

Procès-verbal de la séance du 25 janvier 2023

Date de convocation : 20 janvier 2023

**Membres présents :** M. Alain WACK, Maire

**Adjoints au Maire :** Laurette DIEBOLD, Didier GRUBER et Martine CLAUDON.

**Conseillers municipaux :** Hervé BORNERT, Ludovic FISCHER, Fabien GINSS, Mathieu KIEFFER, Franck MEYER, Alexandre ROUYER.

**Membres absents excusés :** Sophie DOLLINGER, Jessica GREGET, Nicolas LAUGEL, Denis LOTTMANN, Carmen SCHLEMMER.

**Membres absents :**

M. le Maire ouvre la séance à 17h00. Il salue et remercie les membres présents. Il informe l'Assemblée que Sophie DOLLINGER a donné procuration à Martine CLAUDON, que Jessica GREGET a donné procuration à Ludovic FISCHER, que Denis LOTTMANN a donné procuration à Didier GRUBER, que Carmen SCHLEMMER a donné procuration à Laurette DIEBOLD et que Nicolas LAUGEL a donné procuration à Mathieu KIEFFER. Il constate que le quorum est atteint.

Martine CLAUDON est désignée comme secrétaire de séance.

**L'ordre du jour suivant est adopté :**

1. Plan de financement : sécurisation et réaménagement du centre bourg
2. Plan de financement : square ancienne mairie
3. Plan de financement : aménagement d'un parc intergénérationnel
4. Plan de financement : construction d'un atelier communal-bâtiment
5. Plan de financement : réfection de la clôture du cimetière
6. Divers et communications

Il est proposé de fusionner les 3 premiers points car leur champ est le même, ils font donc l'objet des mêmes subventions. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la fusion des 3 premiers points.

**1. PLAN DE FINANCEMENT : SÉCURISATION ET RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR CENTRE BOURG, SQUARE ANCIENNE MAIRIE ET AMÉNAGEMENT D'UN PARC INTERGÉNÉRATIONNEL**

VU la délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2022, approuvant le programme et le montant des projets de verdissement :

- sécurisation et réaménagement du carrefour centre bourg,
- square ancienne mairie
- aménagement d'un parc intergénérationnel

M. le Maire propose à l'Assemblée de valider le plan de financement actualisé afin de procéder aux demandes des différentes subventions :

## PLAN DE FINANCEMENT PROJETS VERDISSEMENT

Dépenses			Recettes		
Désignation	Montant HT	%	Financement	Montant HT	%
<b>Travaux</b>	<b>188 000,00 €</b>	<b>88%</b>	<b>Etat</b>	<b>112 520,00 €</b>	<b>52%</b>
Sécurisation et réaménagement du carrefour centre bourg	18 000,00 €	8%	DSIL	64 440,00 €	30%
Aménagement d'un parc intergénérationnel	118 000,00 €	55%	Contr. à l'équipt des collectivités terr.	17 000,00 €	8%
Square ancienne mairie	52 000,00 €	24%	Plan "5000 terrains de sports"	9 600,00 €	4%
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	<b>18 800,00 €</b>	<b>8,8%</b>	Fonds verts	21 480,00 €	10%
<b>Frais divers</b>	<b>8 000,00 €</b>	<b>3,7%</b>	<b>Département</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>14%</b>
			Fonds communal Alsace	30 000,00 €	14%
			<b>Région</b>	<b>21 480,00 €</b>	<b>10%</b>
			Soutien amélioration cadre de vie et services de proximité	21 480,00 €	10%
			<b>Emprunt</b>	<b>44 000,00 €</b>	<b>20%</b>
			<b>Autofinancement</b>	<b>6 800,00 €</b>	<b>3%</b>
<b>TOTAL DÉPENSES HT</b>	<b>214 800,00 €</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL RECETTES HT</b>	<b>214 800,00 €</b>	<b>100%</b>

*Discussions : Il est demandé si le mur vers la propriété de Mathieu KIEFFER sera crépi. Pour le moment le projet prévoit le beurrage des joints.*

Le conseil municipal, concernant les projets de verdissement :

- sécurisation et réaménagement du carrefour centre bourg,
  - square ancienne mairie
  - aménagement d'un parc intergénérationnel
- **APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder aux demandes de subventions (Etat, Région, CeA, autres) et à signer tous les documents en résultant.

**Adopté à l'unanimité : 15 voix POUR (dont 5 procurations).**

### 2. PLAN DE FINANCEMENT : CONSTRUCTION D'UN ATELIER COMMUNAL

VU la délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2022, approuvant le programme et le montant du projet de construction d'un atelier communal.

M. le Maire propose à l'Assemblée de valider le plan de financement actualisé afin de procéder aux demandes des différentes subventions :

### PLAN DE FINANCEMENT - CONSTRUCTION D'UN ATELIER COMMUNAL

### Dépenses

Désignation	Montant HT	%
<b>Travaux</b>	<b>179 100,00 €</b>	<b>88%</b>
Construction d'un atelier communal	141 100,00 €	69%
VRD Atelier communal	38 000,00 €	19%
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	<b>23 554,00 €</b>	<b>11,5%</b>
<b>Frais divers</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>0,7%</b>
<b>TOTAL DÉPENSES HT</b>	<b>204 154,00 €</b>	<b>100%</b>

### Recettes

Financement	Montant HT	%
<b>Etat</b>	<b>122 492,40 €</b>	<b>60%</b>
DETR	122 492,40 €	60%
<b>Emprunt</b>	<b>58 107,60 €</b>	<b>28%</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>23 554,00 €</b>	<b>12%</b>
<b>TOTAL RECETTES HT</b>	<b>204 154,00 €</b>	<b>100%</b>

Le conseil municipal, concernant le projet de construction d'un atelier communal :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder aux demandes de subventions (Etat, Région, CeA, autres) et à signer tous les documents en résultant.

**Adopté à l'unanimité : 15 voix POUR (dont 5 procurations).**

### 3. PLAN DE FINANCEMENT : RÉFECTION DE LA CLÔTURE DU CIMETIÈRE, STATIONNEMENTS

VU la délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2022, approuvant le programme et le montant du projet de construction d'un atelier communal.

M. le Maire propose à l'Assemblée de valider le plan de financement actualisé et de procéder aux demandes des différentes subventions :

### NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT – RÉFECTION DE LA CLÔTURE DU CIMETIÈRE, STATIONNEMENTS

#### Dépenses

Désignation	Montant HT	%
<b>Travaux</b>	<b>89 100,00 €</b>	<b>84,8%</b>
Réfection de la clôture du cimetière, stationnements	89 100,00 €	84,8%
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	<b>8 910,00 €</b>	<b>8,5%</b>
<b>Frais divers</b>	<b>7 000,00 €</b>	<b>6,7%</b>
<b>TOTAL DÉPENSES HT</b>	<b>105 010,00 €</b>	<b>100%</b>

#### Recettes

Financement	Montant HT	%
<b>Etat</b>	<b>42 004,00 €</b>	<b>40%</b>
DETR	31 503,00 €	30%
Contr. À l'équipt des collectivités terr.	10 501,00 €	10%
<b>Région</b>	<b>31 503,00 €</b>	<b>30%</b>
Soutien amélioration cadre de vie et services de proximité	31 503,00 €	30%
<b>Emprunt</b>	<b>22 593,00 €</b>	<b>22%</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>8 910,00 €</b>	<b>8%</b>
<b>TOTAL RECETTES HT</b>	<b>105 010,00 €</b>	<b>100%</b>

Le conseil municipal, concernant le projet de réfection de la clôture du cimetière et la création de stationnements

- **APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder aux demandes de subventions (Etat, Région, CeA, autres) et à signer tous les documents en résultant.

**Adopté à l'unanimité : 15 voix POUR (dont 5 procurations).**

## **6. DIVERS ET COMMUNICATIONS**

Aucun point divers n'est soumis au conseil.

Les points ayant tous été abordés, M. le Maire clôt la séance à 17h40.

Signatures :

**Le Maire :**  
Alain WACK

**La secrétaire de séance :**  
Martine CLAUDON